

>>> **Edito**

L'union des 2 rives !

Les deux rives unies par le tramway : c'est désormais une réalité ! Au printemps 2004, le centre de l'agglomération sera complètement irrigué par ce mode de transport respectueux de l'environnement avec le lancement des lignes B et C.

Ce "cœur d'agglomération" est la cible du programme Urban2-Unicités que nos trois communes mettent en œuvre depuis 2 ans. Fin 2003, 41% des financements européens alloués à ce territoire ont déjà été programmés (soit près de 4 millions d'euros) sur des projets visant à la revitalisation économique et sociale et au développement de l'attractivité des quartiers riverains du fleuve.

Il faut poursuivre aujourd'hui cette dynamique intercommunale et soutenir la mutation actuelle de notre territoire. Urban2-Unicités contribue à cette évolution tout en prenant soin d'accompagner un grand nombre de personnes en difficulté.

Après de longues années sous le poids des travaux, la métropole bordelaise entre dans la modernité et dans l'innovation. 2004 sera l'année du renouveau. Que cette année soit riche en projets porteurs d'une meilleure qualité de vie pour notre cœur d'agglomération.



Alain Juppé,
Député-Maire
de Bordeaux.

Conchita Lacuey,
Députée-Maire
de Floirac



Alain David,
Maire de Cenon

>>> **URBAN2/Unicités**

**Avec le tram,
le cœur d'agglomération bat plus fort !**

Exposition sur le tramway place de la Bourse, embrasement du Pont de pierre, spectacle multimédia aux Quinconces, animations musicales... Le programme des festivités organisées pour l'inauguration du tram est à la hauteur de l'évènement ! Et Urban2/Unicités y participe.



La mise en circulation du tramway marque la concrétisation d'un projet phare pour la Communauté Urbaine de Bordeaux. C'est également une étape cruciale pour la construction du cœur de l'agglomération bordelaise (voir carte au verso) : la ligne A relie aujourd'hui les deux rives du fleuve et rapproche ainsi les Hauts de Garonne du centre historique ; la Bastide va poursuivre sa restructuration autour de l'avenue Thiers, véritable colonne vertébrale de la rive droite ; les lignes B et C vont relier quant à elles le campus universitaire et la gare Saint-Jean aux Quinconces. Avec ces trois lignes qui l'irriguent, le cœur d'agglomération bat plus fort.

En complément du tramway, **Urban2/Unicités** soutient les projets visant à encourager les alternatives aux transports individuels et à partager l'espace public en faveur des piétons et des cyclistes.

L'Europe a ainsi cofinancé la Maison du Vélo, projet unique en France,

et la mise en place de contrôles d'accès dans le centre historique d'agglomération (voir "ZOOM sur un projet" au verso). La rue Saint-James, lien emblématique entre Saint-Michel et Saint-Pierre, offre également un nouveau visage grâce au soutien de l'Union européenne. Ces projets viennent compléter une palette d'actions comme les contre-sens cyclables, les itinéraires malins et la navette électrique. Autant d'opérations dont l'objectif majeur est de favoriser les liens entre les quartiers et les circulations douces dans notre cœur d'agglomération.

Vous avez dit ?

> **Maison du Vélo** : située 69 Cours Pasteur à Bordeaux, la Maison du Vélo centralise le prêt gratuit des vélos et offre au public des informations et des conseils sur l'utilisation de la bicyclette.

> **Contre-sens cyclable** : voie à sens unique que les cyclistes peuvent emprunter à contre-sens. Déjà opérationnels à Saint-Pierre, ces aménagements seront progressivement étendus à Saint-Eloi et Saint-Michel en 2004 et 2005.

> **Itinéraires malins** : signalisation spécifique (panneaux et "fil vert" au sol) en cours de réalisation indiquant des liaisons directes inter-quartiers. Ces itinéraires invitent les cyclistes à emprunter des rues peu fréquentées (malin !) pour se rendre d'un point à un autre comme par exemple des Quinconces à la Victoire ou du Pont de pierre au Palais de justice...

>>> Interview



Urban2/Unicités fait danser la Bastide !

Le centre social et culturel de la Bastide-Benauge est rouvert depuis mars 2003 après avoir été complètement restructuré. Cet équipement offre désormais au public une superbe salle de danse d'une superficie de 170 m². Séverine Gassiès, chargée de mission "danse et pratiques corporelles" nous en dit plus sur le projet "Bastide en danses".

En quoi consiste le projet "Bastide en danses" ?

Séverine Gassiès : "Ce projet est un levier d'éveil artistique autour de la danse grâce à diverses animations : stages, ateliers hebdomadaires, résidences de compagnies de danses... Le public peut ainsi s'initier et pratiquer une grande diversité de danses : africaine, orientale, contemporaine, flamenco, modern'jazz, hip-hop.... Grâce à l'implication de compagnies et d'artistes professionnels, on peut développer des projets culturels et appuyer des initiatives locales".

Quel est l'apport du programme Urban2/Unicités à ce projet ?

S.G. : "Urban2/Unicités a été essentiel au lancement de notre projet en le cofinçant à hauteur de 50% jusqu'en décembre 2005. Cela a permis au centre social et culturel de mobiliser les moyens humains nécessaires pour sa mise en œuvre : recrutement d'une personne, accueil d'une douzaine d'intervenants réguliers et d'artistes en résidences... Ce soutien dans la durée doit nous permettre de bien nous

structurer afin de pérenniser notre activité à terme".

Après huit mois d'ouverture, quel premier bilan tirez-vous ?

S.G. : "Le projet a bien démarré au niveau de la fréquentation puisque 120 personnes viennent régulièrement. Nous touchons un large public de 4 à 76 ans en provenance aussi bien de la Bastide que de la rive gauche mais aussi de toute l'agglomération. Je me rends compte tous les jours que "Bastide en danses" facilite la rencontre des publics".

>>> Zoom sur un projet

Quartiers libres !

Depuis juillet 2002, la Mairie de Bordeaux met en place un dispositif de contrôles d'accès aux quartiers du centre historique (de Saint-Pierre à la Victoire) afin de réguler progressivement la présence de l'automobile dans son hypercentre. Cette initiative accompagne la mise en œuvre du nouveau plan de circulation (mise à double-sens des cours, limitation des flux de transit dans le centre...) et la création de parkings relais liés à la mise en service du tramway.

Une fois les bornes installées, les riverains munis d'une carte à puce et les services d'urgence ont la possibilité d'accéder librement au quartier. Afin de faciliter les livraisons, un accès libre est autorisé entre 7 heures et 11 heures ; en dehors de ces horaires, les livreurs, taxis et autres prestataires de services peuvent se présenter aux bornes et demander l'accès par interphone.

Cette mesure a été initiée pour renforcer la qualité de vie du cœur d'agglomération, protéger le patrimoine historique et restaurer l'attractivité résidentielle, commerciale et touristique de ces quartiers. Après un an de fonctionnement



Territoire URBAN2/Unicités

à Saint-Pierre, les bienfaits d'un tel dispositif se font sentir : moins de bruit, moins de pollution, libération de l'espace public rendant ainsi aux piétons, aux cyclistes et aux poussettes une place de choix...



Brèves du cœur d'agglomération

> "NOVART Bordeaux" 2003 a accueilli 30 000 spectateurs durant tous les mois de novembre. Les Bordelais ont notamment pu admirer "les Grandes Traversées" qui donnaient carte blanche à la chorégraphe berlinoise Sasha Waltz et à ses invités. Vivement l'année prochaine !!

> La rénovation de la rue Saint-James, lien majeur entre les quartiers Saint-Michel et Saint-Pierre, est achevée. Le réaménagement libère l'espace public des voitures au grand bonheur des piétons et cyclistes. Une étape importante dans le renouvellement du quartier.

> Les acteurs et partenaires des 9 programmes Urban français se réuniront à Bordeaux en juin 2004 dans le cadre du Réseau Urban France. Ces journées s'articuleront autour d'ateliers thématiques et des visites de quartiers concernés par le programme **Urban2/Unicités**.

Cet investissement important pour la qualité de vie est cofinancé à hauteur de 40% par l'Union européenne via le programme **Urban2/Unicités**. Une nouvelle ville se dessine, laissant plus de place aux modes de déplacements alternatifs. Alors, n'hésitez pas à venir d'un coup de Tram flâner dans le centre historique... à pied ou à vélo !

> URBAN2/Unicités

"La lettre d'information" :

Responsable de la publication : Mairies de Bordeaux, Cenon, Floirac, SGAR Aquitaine.

Maquette originale : Citron pressé

Mise en page et impression : Offset service

Crédit photos : Mairie de Bordeaux,

Mairie de Cenon, Mairie de Floirac



> Vous voulez en savoir plus sur URBAN2/Unicités ?

Contactez nous au **05 56 10 27 87**

ou sur www.urban-unicites.com

Une plaquette est à votre disposition.